

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau des Réglementations et de la Vie Citoyenne

Bureau des Réglementions et de la vie citoyenne pref-reglementations-vie-citoyenne@morbihan.gouv.fr

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORT DE CENDRES EN DEHORS DU TERRITOIRE METROPOLITAIN

L'ensemble du document doit être dûment complété, daté et signé

Je soussigné(e)	(F	Prénom et nom du demandeur)
	rise de pompes funèbres	
		; (nom et adresse)
Dûment mandaté par la famille du contenant les cendres de	:défunt ou de la défunte, sollicite l'au	torisation de transporter l'urne (prénom et nom du défunt)
décédé(e) le (da	rte du décès) à	(commune du décès)
au départ deà	(commune de départ) le(commune e	(date de départ)
	,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
PAR ROUTE - Véhicule immatriculé :		
Départ de	le	(date de départ)
Via		(pays traversé(s)
Arrivée à	le	(date d'arrivée)
PAR AVION (ville, commune, pays d Numéro de vol		
Aéroport de départ	lele	(date de départ)
	N° de vol :	
	N° de vol :	
Aéroport d'arrivée	le	(date d'arrivée)
Lieu d'inhumation de l'urne :		
	Fait à	le
	Signature :	

NB : l'urne doit être transportée avec précaution, respect, dignité et décence, en vertu des dispositions prises par l'article 16-1-1 du Code civil.

Pièces à joindre :

- acte de décès rédigé par l'officier d'état civil du lieu de décès
- autorisation de crémation délivrée par la mairie compétence
- certificat d'incinération rédigé par le responsable du crématorium